

Lors de notre rencontre avec le Ministre de l'Intérieur, le 31 mai 2022, notre syndicat FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MI avait rappelé la situation critique que vivent les services de préfectures, de sous-préfectures et des SGCD.

Nous avons déjà à ce moment là, dénoncé la gestion RH à deux vitesses du ministère de l'Intérieur, en défaveur des personnels administratifs, techniques et sociaux.

C'est ainsi, que SEUL notre syndicat FO PREF SMI avait revendiqué la mise en place d'un « BEAUVAU DE L'ATE » !!!

« JE RECONNAIS QUE JE ME SUIS PAS ASSEZ OCCUPÉ DES PRÉFECTURES »
« MAINTENANT, JE SUIS A VOTRE ÉCOUTE »

C'est sur ces mots que **Gérald DARMANIN**, ministre de l'Intérieur a débuté la réunion de concertation du 31 mai 2022 avec **FO Préfectures et des services du ministère de l'Intérieur** et les autres syndicats représentatifs des personnels des préfectures, sous-préfectures et SGCD.

« Monsieur le ministre
Les agents de préfectures savent réagir et faire face à toutes les crises et assurer la continuité du service public dans un esprit républicain
Depuis plus de 2 ans, ils ont toujours répondu présents pour faire face aux différentes crises successives en multipliant les heures supplémentaires
Certains services en tension sont en forte souffrance et fonctionnent avec vacataires et contractuels
=> Etrangers (ANEF)
=> Les SGCD
=> Les Services du Cabinet (communication, SIDPC)
Monsieur le ministre, il est important de nous donner les moyens de mener à bien l'ensemble de nos missions et que les réseaux (médecine de prévention, filière sociale) puissent eux aussi être en capacité de répondre aux différentes situations.
Les personnels attendaient des mesures catégorielles supérieures avec un effort indemnitaire pour l'ensemble des agents (par ex CIA...)
Fort est de constater le manque d'attractivité des préfectures. Les personnels attendaient des mesures catégorielles supérieures avec un effort indemnitaire pour l'ensemble des agents (par ex CIA...)
Les agents répondront présents et vous pourrez compter sur eux, mais jusqu'à quand tiendront-ils ? »

J'ACCÈTE LE "BEAUVAU ATE" BILATÉRALE FIN JUIN

FO PREF SMI, SEUL, A DEMANDÉ AU MINISTRE UN "BEAUVAU de l'ADMINISTRATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT"

Le 4 avril 2022, l'Administration a présenté aux représentants du personnel du Comité Technique Spécial des Préfectures sa nouvelle « boîte à outils » dénommée **Missions Prioritaires Préfectures 2022 2025**.

- Ce document à l'intention des préfets, servira **LOCALEMENT** d'axe de travail sur 5 missions prioritaires par le ministère :
- Le pilotage des crises et des politiques de sécurité
 - La garantie des libertés publiques et du respect de la loi
 - L'accompagnement de l'entrée, du séjour, du droit d'asile et de l'accès à la nationalité des étrangers en France
 - La mobilisation de l'expertise interministérielle au profit des territoires
 - L'élargissement et la diversification des modalités d'accueil des usagers

Notre syndicat a participé activement aux discussions sur la création de ce document, nous ne nous satisfaisons pas de certaines positions !

Nous sommes favorables : au renfort des équipes chargées du contrôle de légalité, la création de nouvelles sous-préfectures et une évolution de leurs missions, la réaffirmation des 4 blocs fondamentaux de la direction ou du service des sécurités, la création d'un vivier d'agents diminue avec une capacité de transmission de leur savoir-faire, garantir au cabinet les ressources humaines matérielles pour se mobiliser, renforcer la lutte contre la fraude, affecter prioritairement les agents services chargés de l'éloignement, la création d'un nouvel accueil physique PAN + , prof de l'accueil des préfectures...

MAIS notre syndicat reste contre : la réorganisation (fermeture) de CERT en charge de SEPCRIS, la création de plateformes pour l'instruction de certains titres de séjour résiduel phagés, la création de pôles de compétences thématiques ou territoriaux entre préfectures, sous-préfectures et les directions départementales interministérielles, la création d'accueil virtuel via un chatbot.

Notre syndicat a dénoncé les points cruciaux, les moyens humains, matériels et financiers pour renforcer des missions. Il faut en dégrader d'autres !! Pourtant, le gouvernement a fait le choix de 30 sous-préfets à la relance comme sous-préfets, la création de 13 préfets au sein des régions matricielles investissement ! Nous, on nous propose de mutualiser, de dématérialiser, d'externaliser des gains d'effectifs.

NOTRE SYNDICAT REVENDIQUE LE RECRUTEMENT D'EFFECTIFS COMME D'AUTRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR L'ONT OBTENU. LA POLITIQUE DE GESTION A DEUX VITESSES EN FONCTION DES PERIMÈTRES DOIT ÊTRE ABANDONNÉE. NOUS SOMMES TOUS DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR !!!



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité
Le Ministre

Paris, le 17 OCT. 2022

chers chers

Mesdames et messieurs les agents des préfectures et sous-préfectures, Mesdames et messieurs les agents des secrétariats généraux communs,

Il y a un peu plus de deux ans, nous avons eu l'occasion de vous rencontrer lors de la tenue des Assises nationales de l'Administration territoriale de l'État. C'est ainsi qu'en 2021, vous m'avez fait part de votre attachement à la préservation de l'immense estime que nous vous portons.

Au-delà de l'indispensable renforcement humain, vous me trouverez toujours à vos côtés pour veiller à ce que vous disposiez sur le terrain, au plus près des besoins, là où les véritables solutions peuvent être conçues et mises en œuvre, de l'ensemble des leviers qui vous permettront d'agir pour la sécurité, la tranquillité et les droits de nos compatriotes. Avec la LOPMI, ce sont ainsi des compétences accrues pour les préfets qui seront mises en œuvre dès lors que des crises d'une particulière importance se produiront.

Soyez assurés, mesdames et messieurs, de mon soutien et de ma gratitude pour votre action au service quotidien de nos territoires et de nos concitoyens.

Non nous ne sommes pas satisfaits de ce que vous disposez sur le terrain, au plus près des besoins, là où les véritables solutions peuvent être conçues et mises en œuvre, de l'ensemble des leviers qui vous permettront d'agir pour la sécurité, la tranquillité et les droits de nos compatriotes. Avec la LOPMI, ce sont ainsi des compétences accrues pour les préfets qui seront mises en œuvre dès lors que des crises d'une particulière importance se produiront.

Nous ne sommes pas satisfaits de certaines positions !

Assises de l'Administration territoriale de l'État

par ailleurs, essayez d'être plus présents sur le terrain de vos missions et de vos territoires : le quotidien -

Je suis pour votre engagement.

Gérald DARMANIN

Notre syndicat prend note de la création de 349 emplois dans l'ensemble des préfectures, des sous-préfectures (et des 6 nouvelles !) et des SGCD.... sur 5 ans, entre 2023 et 2027. Un tiers ira au renforcement des services des Etrangers.

Pour nous, s'il s'agit d'une avancée, elle est insuffisante au regard des différents rapports (cour des comptes et SENAT) qui démontrent la situation catastrophique de notre administration. Celle-ci continue de fonctionner uniquement grâce au dévouement des agents pour le Service Public.

FO PREF SMI réclame de toute urgence la tenue de véritables négociations sur les moyens humains et matériels dont le régime indemnitaire de l'ensemble du personnel Administratif, Technique et Social !!

OUI à un «BEAUVAU DE L'ATE »

Et NON à des « Assises de l'ATE » qui nous rappellent les « Assises des Préfectures » de 2000 qui n'avaient abouti à aucune évolution pour les personnels !!

